

**Arrêté n° 2020/G-40 - portant composition du jury et désignation des concepteurs
de sujets, correcteurs et examinateurs du concours d'Adjoint Administratif
Territorial P^{al} de 2^{ème} classe - session 2020**

Le Vice-Président,

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;
- VU le décret n° 2007-109 du 29 janvier 2007 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints administratifs ;
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU l'arrêté n° 2019/G-92 en date du 11 septembre 2019 portant ouverture du concours d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2^{ème} classe - session 2020 ;
- VU le tirage au sort des représentants du personnel pour les jurys de concours, effectué lors de la séance du 7 décembre 2019 de la Commission Administrative Paritaire de catégorie C placée auprès du Centre de gestion du Haut-Rhin ;

ARRÊTE

Art. 1 : Sont désignés en tant que membres du jury :

Collège des élus :

- M. Michel WILLEMANN, Président de la Communauté de Communes Sundgau, Vice-Président du Centre de gestion du Haut-Rhin, Président du jury,
- Mme Monique MARTIN, Adjoint au Maire de Munster, Vice-Président du Jury.

Collège des fonctionnaires :

- Mme Fanny BOHN, adjoint administratif à la communauté de communes de la vallée de la Doller,
- M. Gilles RENDLER, Directeur général des services auprès du Centre de gestion du Haut-Rhin,

Collège des personnalités qualifiées :

- M. Antoine DONISCHAL, Directeur Général des Services à la retraite.
- Mme Fanny BUCAMP, Rédacteur P^{al} de 2^{ème} classe au Conseil Départemental du Haut Rhin,

Art. 2 : Les sujets sont conçus par :

M. Jérôme BRAXMAIER	Informaticien au Centre de gestion du Haut-Rhin
Mme Léonarda CUMBO	Professeur d'italien
M. Véronique GAY	Professeur d'italien
M. André KOPP	Professeur d'Allemand à la retraite
Mme Béatriz Mac DOWELL	Formatrice Portugais à la retraite
M. Stéphane RICHARD	Professeur d'Anglais
M. Roger SCHUHMACHER	Professeur d'Allemand à la retraite
M. Stéphane VERNOTTE	Professeur d'Anglais
Centre de gestion du département de Moselle (57)	

Art. 3 : Sont désignés en tant que correcteurs :

M. Jean Christophe BERNHART	Professeur des Ecoles
Mme Gaëlle BERNHART	Professeur des Ecoles
Mme Anne BOTTIGELLI	Formatrice
M. Antoine DONISCHAL	Directrice Générale des Services à la retraite
Mme Sandra GANEO	Directrice Générale des Services à Munster
M. Ahmed HADNA	Formateur
Mme Francine LAURENT	Professeur de mathématiques à la retraite
M. Pascal SCHIRRER	Formateur

Art. 4 : Sont désignés en tant qu'examineurs :

M. Jérôme BRAXMAIER	Informaticien au Centre de gestion du Haut-Rhin
Mme Fanny BUCAMP	Rédacteur Pal de 2 ^{ème} classe au Conseil Départemental du Haut Rhin
Mme Léonarda CUMBO	Professeur d'italien
M. Véronique GAY	Professeur d'italien
Mme Sandra GANEO	Directrice Générale des Services à Munster
M. Jean Charles GREDY	Attaché Pal – Ville de Huningue
M. Dominique HEMMERLE	Directeur Général des Services de la ville de Pulversheim
M. Yves KAUFFMANN	Directeur Général Adjoint à la ville d'Illzach
M. André KOPP	Professeur d'Allemand à la retraite
Mme Sabine KREBER	Informaticien à Mulhouse Alsace Agglomération
Mme Béatriz Mac DOWELL	Formatrice Portugais à la retraite

Mme Monique MARTIN	Adjoint au Maire de Munster, Vice-Président du Jury
Mme Martine MOREAU-TRINQUETTE	Attaché Pal – Conseil départemental du Haut-Rhin
M. Pascal MUNCH	Directeur Général des Services de la C.C du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux
M. Gilles RENDLER	Directeur général adjoint auprès du Centre de gestion du Haut-Rhin
M. Stéphane RICHARD	Professeur d'Anglais
M. Roger SCHUHMACHER	Professeur d'Allemand à la retraite
M. José TAVARES de ANDRADE	Formateur Portugais
M. Stéphane VERNOTTE	Professeur d'Anglais
M. Michel WILLEMANN	Président de la Communauté de Communes Sundgau, Vice Président du Centre de gestion du Haut-Rhin, Président du jury

Art. 5 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- transmis à M. le Président du Centre de Gestion de Saône et Loire,
- publié sur le site internet du Centre de gestion du Haut-Rhin,
- affiché au Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 10 mars 2020



Michel WILLEMANN
Président de la Communauté de Communes Sundgau

